



## Normandie / Manche

# Fibre optique : 100 000 prises et maintenant ?

Manche numérique a inauguré, mercredi 22 janvier, la 100 000<sup>e</sup> prise de son réseau de fibre optique public. Le syndicat prévoit d'accélérer la cadence.

Pourquoi ? Comment ?

### Combien de Manchois ont accès au très haut débit ?

Hier, Manche numérique, le syndicat dédié aux réseaux, regroupant le Conseil départemental et les intercommunalités, a inauguré, dans le bourg de Beaumont-Hague, sa 100 000<sup>e</sup> prise reliée par la fibre optique. 86 000 sont déjà à disposition des opérateurs.

Les autres le seront après l'accord de l'Arcep (Autorité de régulation des communications électroniques et des Postes), qui attend trois mois avant d'autoriser la commercialisation. Seuls 18 % des foyers reliés au très-haut débit ont souscrit à une offre fibre, ce qui est proche de la moyenne nationale.

« Nous ne sommes pas en retard, nous sommes juste en retard par rapport à nos promesses », justifie Marc Lefèvre, président du conseil départemental, se comparant aux autres territoires.

### Comment se positionnent les opérateurs ?

Au départ, Orange et SFR s'étaient contentés de Saint-Lô et Cherbourg. En campagne, la fibre était commercialisée par six opérateurs alternatifs.

« Désormais, tous les opérateurs sont en train de se positionner sur tout le réseau », observe Rachid Mammeri, directeur de Manche numérique.

Free, qui a débarqué en octobre, a déjà conquis 8 % du marché, en proposant à ses clients ADSL éligibles, de basculer gratuitement en fibre.

### Comment va se faire la suite



La 100 000<sup>e</sup> prise a été activée lundi. Un tiers du réseau est terminé.

(PHOTO : OUEST-FRANCE)

### du déploiement ?

La première phase de déploiement, qui prévoit 210 000 prises, se fait en deux tranches. La première doit se terminer en juin, avec environ 20 000 prises encore à finaliser aux quatre coins du Département. Manche numérique veut accélérer le rythme pour la seconde tranche et change de méthode. Les agents des routes ne seront plus chargés d'installer le réseau fibre. Un appel des offres est en cours pour choisir l'entreprise partenaire qui concevra le réseau et activera les prises. Le marché doit être attribué en mars. « Ça permettra d'aller plus vite entre les études et les travaux », assure-t-on chez Manche numérique. Les prochaines zones à raccorder ne sont pas encore connues : dans le cadre de l'appel

d'offres, les entreprises doivent proposer une programmation.

Une seconde phase, pour atteindre l'objectif des 310 000 prises à l'horizon 2025, doit ensuite démarrer en 2022.

### Qui paie ?

Pour la première phase, jusqu'à 210 000 prises donc, l'État débourse 46,4 millions d'euros, la Région 36,8 millions d'euros, le Département 27,6 millions d'euros et les intercommunalités 27,6 millions d'euros. Le financement de la phase 2 n'est pas encore décidé. Cependant, l'État s'est engagé à mettre 20 millions d'euros sur la table. Une somme insuffisante selon Hervé Morin, président de Région. Les négociations sont en cours. La société qui sera

choisie pour exploiter le réseau devrait également être sollicitée d'avantage.

### Est-ce une rente pour les collectivités ?

La Manche est le seul département propriétaire de l'intégralité de son maillage de fibre optique. « À long terme ou à moyen terme, c'est une rente, estime Hervé Morin. Pour le Département, ça signifie une capacité à porter des investissements. » Le mécanisme fonctionne ainsi : les opérateurs vendent des abonnements aux Manchois et rétribuent ensuite Manche fibre, la filiale d'Altitude infrastructure qui gère et exploite le réseau. Celle-ci paie ensuite Manche numérique pour utiliser sa fibre.

Arnaud LE GALL.